

ANNEXE J

DÉCLARATION RELATIVE AUX TERRES EXCÉDENTAIRES

EDF - Luminus
A l'attention de Madame De Maré
Rue Joffre 12
4000 LIEGE

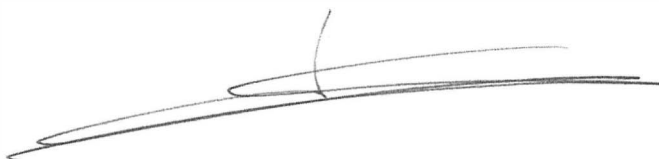
Nos réf : MFL/MFL/EDFL01

Bois-de-Villers, le 11 juin 2012

Madame De Maré,

Par la présente, nous vous confirmons que dans le cadre d'éventuels travaux pour projet éolien à Fernelmont (extension du parc de Fernelmont – Fernelmont II) l'ensemble des terres de déblais serait revalorisé sur d'autres chantiers.

Nous souhaitons bonne réception de la présente, et vous prions d'agréer, Madame De Maré, l'expression de nos sentiments distingués.



Simon NONET
Manager Technico-Commercial